

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conception et réalisation de nouveaux produits, services et usages
- Conception graphique (papier/écran), graphisme éditorial (conception et fabrication), design d'information, design d'interaction (capteurs mobiles)
- Élaboration de nouveaux modes de conception et process
- Mise en place d'une veille matériaux, couleurs et formes - Modélisation 2D-3D, visualisation de données
- Programmation et scénarisation de projets
- Expérimentation, création de prototypes, de maquettes

2. Référentiel de compétences

- Analyser les nouveaux usages utilisateurs, contextualiser la demande d'un client et aider à la formulation du besoin
 - Mettre en place des expérimentations, des pratiques d'ateliers, des pratiques exploratoires et expérimentales
 - Construire des hypothèses et dégager une piste prioritaire en fonction du besoin identifié
 - Incarner des projections
 - Observer de façon critique la réalisation du projet et ajuster la démarche au besoin
 - Élaborer un cahier des charges pour répondre à une problématique
 - Evaluer les besoins et la faisabilité d'un projet en lien avec le brief client
 - Evaluer les solutions avec des outils d'aide à la décision multicritères (modélisation, simulation, optimisation, ...)
 - Développer une approche interdisciplinaire : artistique, technique, prospective et sociocritique, dans les domaines du design
 - Formaliser la conceptualisation à l'aide de planches concepts puis la représentation physique (esquisses, etc.)
 - Identifier et mettre en œuvre les outils graphiques et typographiques (papier / écran) adaptés au sujet traité
 - Maîtriser les outils et approches méthodologies en design éditorial et design d'information
 - Mobiliser les technologies appropriées afin de réaliser des motion graphics designs
 - Concevoir le design d'interaction
 - Choisir les langages informatiques adhoc pour réaliser des codes créatifs
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – DESIGN

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.